

Biotainer



Kit prêt à l'emploi, livré avec l'étiquette de danger 6.2 et le papier absorbant.

- Pour les envois de prélèvements de produits infectieux ou supposés infectieux (matières identifiées dans la classe 6 - division 6.2 - de la réglementation IATA), sous température ambiante
- Conforme aux réglementations internationales en vigueur (IATA, IMDG, RID, et ADR) et homologué ONU
- Homologation en 4GU, permettant l'utilisation de tout type de récipient intérieur
- Protège contre les risques suivants :

Réf.	Vol. (l)	Dim. ext. (mm)	Dim. int. Ø x H (mm)	Masse brute max. autorisée (kg)	€ HT
910607	0,25	110 x 100 x 220	41 x 185	0,5	NC -
910608	1,8	160 x 145 x 200	125 x 145	0,7	NC -

Cartons homologués 4GV



- Destinés au transport de marchandises dangereuses et/ou réglementées, conformément aux réglementations internationales en vigueur
- Montage en moins de 2 minutes
- Conformes à la réglementation en vigueur (IATA, IMDG, RID, ADR)
- Homologation en 4GU, permettant l'utilisation de tout type de récipient intérieur
- Doivent être utilisés avec un absorbant (vermiculite)
- Livrés avec sa sache
- Protège contre les risques suivants :

Référence	Dim. ext. (mm)	Dim. int. (mm)	Masse brute max. autorisée (kg)	€ HT
410545	155 x 155 x 275	140 x 140 x 250	2,8	NC -
410547	215 x 215 x 330	200 x 200 x 300	5,1	NC -
410548	312 x 312 x 218	300 x 300 x 200	10,5	NC -
910609	313 x 313 x 320	300 x 300 x 300	16	NC -
410549	425 x 425 x 450	400 x 400 x 400	31	NC -
410550	525 x 390 x 365	500 x 360 x 310	36	NC -
410551	625 x 425 x 450	600 x 400 x 400	48	NC -
410552	1025 x 425 x 450	1000 x 400 x 400	64	NC -
410553	1200 x 800 x 600	1170 x 770 x 540	263	NC -

Diagnobag



Emballage secondaire utilisé dans le cadre du triple emballage imposé pour toute expédition de matière potentiellement infectieuse de la classe 6.2 Catégorie B (UN3373).

- Sachet en polyéthylène avec poche porte document
- En option, une feuille de tissu absorbant
- Epaisseur 120 µm
- Conditionné pour le transfert de produits infectieux de la classe 6.2, notamment les échantillons de diagnostic, de code UN 3373
- Comporte le sigle Biohazard et la mention «BIOLOGICAL SUBSTANCE, CATEGORY B»
- Conforme à la norme EN829, GBEA, et aux réglementations en vigueur (IATA, ADR, etc. ...)
- Se combine à une glacière pour les expéditions en température dirigée et à un DIAGNOBOX pour les expéditions en température ambiante
- Résistant au test de pression différentielle (95KPA)

Réf.	Dim. ext. (mm)	Dimensions int. (mm)	Absorbant	Dim. poche document (mm)	Unités/ carton	€ HT/ carton
410555	400 x 240 (A4)	310 x 230	Non	155 x 230	250	NC -
410556	240 x 170 (A5)	160 x 160	Oui	155 x 160	1000	NC -
410556B	240 x 170 (A5)	160 x 160	Oui	155 x 160	50	NC -
410557	240 x 170 (A5)	160 x 160	Non	155 x 160	1000	NC -